



**HAL**  
open science

## **Les écoles de l'Alliance israélite universelle en Bulgarie vers 1900. Un programme éducatif plurilingue et francophone contesté par les sionistes.**

Danielle Omer

### ► **To cite this version:**

Danielle Omer. Les écoles de l'Alliance israélite universelle en Bulgarie vers 1900. Un programme éducatif plurilingue et francophone contesté par les sionistes.. Danielle Omer et Frédéric Tupin. *Educations plurilingues. L'aire francophone entre héritages et innovations*, Presses Universitaires de Rennes, pp.99-111, 2013, Des Sociétés, 978-2-7535-2270-0. <hal-00816237>

**HAL Id: hal-00816237**

**<https://hal.science/hal-00816237v1>**

Submitted on 21 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Les écoles de l'Alliance israélite universelle en Bulgarie vers 1900. Un programme éducatif plurilingue et francophone contesté par les sionistes.

### 1. La création du réseau scolaire de l'Alliance israélite universelle : objectifs

La société philanthropique de l'Alliance israélite universelle (désormais AIU) est créée en 1860<sup>1</sup>, à Paris, par dix-sept intellectuels et notables juifs français. Cette société, fondée au nom de la confraternité religieuse et de la lutte contre l'intolérance religieuse, se donne pour objectif d'observer les discriminations dont sont victimes les juifs dans le monde et d'y remédier par différents moyens (*BAIU* n°1, 1860).

Très vite l'effort de l'AIU porte principalement sur l'aide aux juifs d'Orient, considérés comme particulièrement discriminés dans leurs droits civiques et qui semblent, selon les autorités de l'AIU, peu en mesure socialement et culturellement de prendre leur destinée en main. Les autorités de l'AIU souhaitent occidentaliser ce public ciblé, car le modèle européen occidental paraissait, à cette époque, le plus avancé sur tous les plans. Dans le courant libéral puis républicain français dont se réclame l'AIU (Weill 2000 : 53-88), beaucoup pensent que, pour y parvenir, il suffit de hisser les *retardataires* au même niveau d'éducation. En témoigne, parmi d'autres, un extrait du discours de L.-J. Koenigswarter, un des tout premiers présidents de l'AIU, lors d'une allocution en assemblée générale :

« Parmi les intérêts nombreux qui éveillent la sollicitude de l'*Alliance israélite universelle*, permettez-moi de placer au premier rang la condition si précaire de nos coreligionnaires en Orient. Là, comme ailleurs, l'amélioration sociale ne peut venir qu'après l'amélioration morale ; il s'agit donc, avant tout, de répandre l'instruction et les lumières de la civilisation occidentale parmi ces populations. » (*BAIU* juillet 1863 : 3)

L'AIU décide alors de créer des écoles primaires afin d'éduquer et surtout d'occidentaliser les jeunes pour les aider à accéder au niveau d'éducation dont les juifs en France, par exemple, pouvaient bénéficier au même titre que d'autres citoyens français<sup>2</sup>. L'objectif, à terme, est de procurer aux juifs orientaux les moyens idéologiques nécessaires afin qu'ils soient en mesure d'obtenir par eux-mêmes l'égalité civique et qu'ensuite ils puissent vivre en harmonie avec les autres citoyens ou sujets dans les Etats, principautés, royaumes et empires où tous étaient enracinés depuis si longtemps. La première école fut fondée, en 1862, à Tétouan, au Maroc, avec l'aide d'une société juive anglaise. En 1913, le nombre d'établissements scolaires culminait avec 183 écoles réparties dans le Bassin méditerranéen et environ 45 000 élèves (*BAIU* n°38, 1913 : 106). A partir de 1914, le nombre d'écoles ira en diminuant<sup>3</sup>.

### 2. Le programme linguistique et éducatif du réseau scolaire de l'AIU

A la fin des années quatre-vingts du XIX<sup>e</sup> siècle, l'AIU met au point un programme pour l'ensemble de ses écoles. Ce programme est publié en 1903 dans un ouvrage de 133 pages qui s'intitule *Instructions générales pour les professeurs*. Le programme des écoles s'étend, quant à lui, des pages 26 à 50. En voici les grandes lignes pour les contenus de nature éducative en lien avec le choix des langues d'enseignement et des langues enseignées.

#### *Le français langue de scolarisation*

Le but des écoles étant « d'établir un lien intellectuel entre l'Orient et l'Occident » (I. Loeb<sup>4</sup> 1882, cité par Weill 2000 : 81), il faut enseigner, selon l'AIU, dans une langue occidentale et élaborer des programmes et des manuels à l'occidentale. Dans les faits, c'est la langue française que le Comité central de l'AIU, à Paris, choisit d'imposer comme langue de scolarisation dans ce réseau d'écoles. Il n'y a pratiquement pas d'exception et si jamais il y en a, comme on va le voir en Bulgarie, les autorités de l'AIU cherchent toujours à revenir au plus vite

<sup>1</sup> Cette création se fait dans le sillage de l'affaire Mortara et de la Révolution de 1848 (Weill 2000 : 13-51 et Kaspi 2010 : 11-52).

<sup>2</sup> Je n'entre pas dans le détail des inégalités sociales et sexuelles dans l'accès à la scolarisation des jeunes Français-e-s de cette époque.

<sup>3</sup> Aujourd'hui l'AIU existe toujours mais son réseau d'écoles est modeste et réorganisé sur d'autres bases. Voir le site pour plus d'informations : <http://www.aiu.org>.

<sup>4</sup> Isidore Loeb, (1838-1892), rabbin de formation, érudit, il prit en main l'administration du réseau scolaire à partir de 1869 et ce jusqu'à sa mort. Il entretint la correspondance avec les directeurs et les directrices des écoles, élaborait les programmes des écoles etc. (Voir Kaspi 2010 : 87-91)

au français. L'AIU avance plusieurs arguments pour justifier le choix du français et non celui de l'allemand, de l'anglais ou de l'italien qui sont, à cette époque, des langues occidentales également très présentes dans le Bassin méditerranéen ou du moins dans certaines de ses régions. L'argument le plus fréquent est celui de la prédominance du français (Leven 1911 : 34), ce qui est très souvent vrai. Cependant, dès la fin des années quatre-vingts du XIX<sup>e</sup> siècle, l'anglais prédomine, par exemple, en Egypte et en Irak, l'allemand occupe une forte position dans les Balkans et en Turquie, etc.

Ce qui contribue également à imposer le français comme langue de scolarisation c'est le fait que l'AIU forme elle-même ses propres instituteurs et institutrices dans l'Ecole Normale Israélite Orientale (ENIO), créée à Paris en 1867. Les meilleurs élèves issus du réseau scolaire y sont envoyés en formation pour quatre ans. A la sortie, ils sont affectés dans le réseau à des postes de directeur et de directrice (ou d'adjoint-e) et peuvent muter selon les besoins et les situations particulières. Ces personnels sont la plupart du temps les meilleurs défenseurs du français comme seule langue de scolarisation.

Dans le programme, le français et les disciplines en français (principalement histoire, géographie, arithmétique, sciences, leçon de choses) s'étendent sur dix pages et demie (p. 37-47), soit presque la moitié du programme.

#### *L'hébreu, langue de l'instruction religieuse.*

Toutefois, malgré la place prépondérante du français comme langue d'enseignement, le programme de ces écoles commence par ce que l'AIU appelle « les matières juives ». Il reprend sous une version pédagogique plus moderne le programme des écoles juives traditionnelles (Talmud Tora) lesquelles offrent un enseignement exclusivement religieux. Ce programme est composé principalement de l'apprentissage de l'hébreu comme langue écrite des textes bibliques et de la connaissance de la Bible traduite durant les cours en langue maternelle (selon les contextes en judéo-espagnol<sup>5</sup>, en judéo-arabe ou en judéo-persan). Cet enseignement, très intensif dans les toutes petites classes, est géré par le Comité scolaire<sup>6</sup> qui recrute des rabbins et les rétribue comme vacataires. Malgré tout, l'AIU ne se désintéresse pas pour autant de ce volet linguistique, éducatif et religieux, car elle consacre, dans son programme, sept pages et demie à cet enseignement (p. 30-37). En outre, elle crée un cours d'histoire juive que le directeur ou son adjoint enseigne en français aux deux dernières grandes classes de garçons<sup>7</sup>.

Ce programme fut très souvent l'objet de querelles violentes avec la frange traditionaliste des communautés, laquelle souhaitait que l'enseignement religieux fût encore plus développé au détriment de ce que ces traditionalistes appelaient l'enseignement profane (Omer 2010a).

#### *« Une langue utile dans le pays ».*

Enfin, l'enseignement d'« une langue utile dans le pays » (AIU 1903 : 26) fait partie des matières obligatoires énumérées page 26 du programme mais rien d'autre n'est développé à ce sujet, à l'exception d'une précision de quelques lignes à la page suivante qui insiste sur l'importance à accorder à l'enseignement de cette langue car « si cet enseignement est négligé, l'école ne peut donner les résultats que les parents en attendent » (AIU 1903 : 27). En fait, cette langue, qui souvent dans les textes de l'AIU est nommée « la langue du pays », ne fera l'objet d'un enseignement ni rigoureux, ni efficace (Omer 2010b). Toujours dans la précision de la page 27, ces langues sont appelées à juste titre « les langues auxiliaires ».

### **3. Dispositif particulier en Bulgarie et réactions de l'AIU.**

Peu après son indépendance en 1878, la Principauté bulgare met petit à petit en place une politique de bulgarisation dans les écoles. En effet, sous l'Empire ottoman, le bulgare n'était pas une langue écrite d'usage courant, il n'était ni enseigné, ni utilisé dans la liturgie orthodoxe exclusivement en langue grecque<sup>8</sup>. Au cours du

<sup>5</sup> Toutes les communautés juives dont l'origine remonte à l'expulsion d'Espagne en 1492 (Benbassa et Rodrigue 2002) avaient conservé le judéo-espagnol comme langue de communication courante. Étaient concernées les communautés de Tétouan et Tanger ainsi que la plupart des communautés dans les territoires de l'Europe du Sud-Est et du territoire turc actuel.

<sup>6</sup> Les écoles de l'AIU sont gérées localement par un Comité scolaire élu par la communauté et chargé d'assurer le fonctionnement des écoles (de garçons, de filles). Le Comité scolaire gère les taxes spéciales qui servent à assurer une grande partie du financement des écoles, récolte les écolages pour les élèves payants, recrute tous les personnels vacataires, met éventuellement à disposition des locaux, etc. L'AIU est en charge du programme ; de plus elle forme, nomme et rétribue les directeurs/trices ainsi que les adjoint-e-s et verse une subvention.

<sup>7</sup> Pour « les matières juives », les écoles de filles ont un programme allégé.

<sup>8</sup> L'Empire ottoman annexa, petit à petit, les territoires des anciens royaumes bulgares entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècles. Les populations furent, par la suite, organisées en *millet*s, c'est-à-dire en communautés de religion possédant une certaine autonomie et dont

XIX<sup>e</sup> siècle quelques rares journaux en bulgare commencent à paraître dans les milieux de l'émigration à Constantinople ou à Bucarest, par exemple. La langue bulgare avait les caractéristiques d'une langue minorée et se transmettait surtout oralement par le milieu familial.

Selon la nouvelle législation en vigueur<sup>9</sup>, le directeur ou la directrice d'une école primaire ayant reçu l'approbation du ministère de l'instruction publique, doit être de nationalité bulgare et le bulgare moderne devient obligatoire comme langue d'enseignement. De plus, ces écoles doivent appliquer le programme bulgare, différent de celui de l'AIU. Sous la pression des communautés juives locales, les écoles de l'AIU se conforment à ces nouvelles réglementations. En 1892, une nouvelle loi<sup>10</sup> scolaire est promue qui supprime les subventions communales attribuées aux écoles des minorités linguistiques et religieuses pour obliger celles-ci à envoyer leurs enfants dans les écoles publiques. Cependant les écoles de l'AIU se maintiennent.

En conséquence, à partir de 1885, le bulgare devient peu à peu et tant bien que mal<sup>11</sup> la langue de scolarisation dans les écoles de l'AIU, le français devenant, lui, une langue « utile dans le pays ». On constate combien les autorités de l'AIU sont réticentes à admettre le bulgare comme langue de scolarisation lorsqu'on lit dans le programme de 1903 que le bulgare reste toujours inclus dans la liste des exemples donnés d'« une langue utile dans le pays (turc, bulgare, grec, arabe, espagnol, anglais, allemand)» et qu'il n'est pas considéré comme langue de scolarisation pour la Bulgarie. De fait, ne se résolvant pas de bon gré à ce que le bulgare devienne la langue principale d'enseignement, les autorités de l'AIU ont très vite cherché à redonner au français un statut de langue de scolarisation.

Ainsi, à l'école de garçons de Philippopolis, (aujourd'hui Plovdiv), Moïse Cohen, directeur entre 1895 et 1904, a commencé à supprimer le bulgare comme langue de scolarisation dans les grandes classes et à le remplacer par le français, suivant en cela les instructions de Paris :

« La langue française redevenue, depuis un an, l'instrument d'enseignement dans nos classes supérieures est enseignée rationnellement et sans prétentions littéraires. » (Lettre du 29 octobre 1897<sup>12</sup>)

Un an plus tard, dans son rapport annuel, Moïse Cohen détaille dans la rubrique « Programme » les matières enseignées en français :

« Suivant vos instructions nous avons, dans le courant de cette année, enseigné en français dans les trois classes supérieures :  
l'histoire générale, moyen-âge et temps moderne,  
la géographie universelle suivant programme,  
les sciences,  
l'histoire post-biblique,  
et la langue française avec tous les exercices que cet enseignement comporte. » (Rapport annuel 1897-1898<sup>13</sup>)

Toujours selon ce rapport, le français est enseigné comme langue étrangère dans les deux petites classes alors que le bulgare y est une langue de scolarisation. Le bulgare reste encore partiellement une langue d'enseignement dans les classes supérieures :

« L'histoire et la géographie bulgares ont été enseignées dans les 4 classes supérieures par les professeurs indigènes suivant le programme officiel. L'arithmétique a été également enseignée par les professeurs indigènes avec des répétitions en français dans la première classe seulement<sup>14</sup>. » (Rapport annuel 1897-1898)

---

les dignitaires étaient nommés par le pouvoir. Ainsi le *rum millet* comprenait tous les sujets orthodoxes considérés comme descendants des Romains (c'est-à-dire des Byzantins chrétiens). Dans le *rum millet*, le grec était la langue de la religion, imposé aussi dans les territoires où le bulgare était la langue majoritaire. Ce n'est qu'en 1870 qu'une Eglise bulgare distincte fut reconnue par le sultan et échappa à l'autorité du patriarche grec de Constantinople (Dalègre 2002 : 43-46, Aslanian 2004 : 122 et 165-168).

<sup>9</sup> Loi du 30 janvier 1885, voir *AAIU* Bulgarie XXIII-E-159.

<sup>10</sup> Loi du 23 décembre 1892, voir *AAIU* Bulgarie XXII-E-153 et Bulgarie X-E-68.

<sup>11</sup> Pour les enfants des écoles de l'AIU en Bulgarie, le bulgare est une langue étrangère dont l'usage est encore surtout oral et pour l'apprentissage de laquelle très peu de matériels didactiques existent. En comparaison avec les enfants chrétiens bulgarophones, l'apprentissage du bulgare est difficile pour les enfants des écoles de l'AIU (Omer 2009 : 153-156).

<sup>12</sup> Dossier Bulgarie X-E-68.

<sup>13</sup> Dossier France VIII-F- 15.

<sup>14</sup> C'est la classe des plus grands.

Au fil des années, Moïse Cohen impose le français comme langue de scolarisation dans son école, dans un nombre de plus en plus élevé de niveaux. Dans le rapport annuel de 1899-1900<sup>15</sup> il indique, par exemple, que le français est la langue de scolarisation des matières précédemment citées « dans les 5 classes supérieures ». Il est indéniable que le français gagne de plus en plus de terrain au détriment du bulgare, la toute nouvelle langue nationale imposée par le jeune État-nation bulgare indépendant.

En outre, pour qualifier les professeurs enseignant le bulgare ou en bulgare, Moïse Cohen utilise toujours l'expression « professeurs indigènes », qui, dans la correspondance entre le personnel de direction et l'autorité centrale parisienne, désigne couramment les professeurs musulmans ou chrétiens (selon les régions), vacataires locaux qui enseignent « une langue utile dans le pays » ou « la langue du pays ». Or, dans le cas de l'école de Philippopolis, ces enseignants ne sont pas chrétiens mais juifs. Dans une société encore très influencée par l'organisation en millets de l'époque ottomane (voir ci-dessus), cette dénomination suscite des interrogations. N'est-elle pas l'indice d'un fort clivage discriminatoire, alors que les membres des communautés juives sont systématiquement nommés « coreligionnaires » dans les textes publiés de l'AIU comme dans la correspondance ? En préférant l'expression « professeurs indigènes », Moïse Cohen masque le statut de « coreligionnaires » de ces personnels et leur appartenance à la même société culturelle et religieuse que lui, à plus forte raison encore dans son cas, puisqu'il il était né en 1865, à Choumen<sup>16</sup>, en Bulgarie (alors province ottomane). Quoi qu'il en soit un conflit particulièrement violent va opposer Moïse Cohen au Comité scolaire de l'école et aux « professeurs indigènes ».

#### **4. L'émergence du sionisme et la lutte pour l'enseignement de l'hébreu à l'école de Philippopolis.**

Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la guerre de 1914-1918, les luttes nationalistes en Europe centrale et orientale sont particulièrement exacerbées. Pendant que, sur la toute récente scène nationale bulgare, différents courants politiques s'affrontent violemment<sup>17</sup>, le sionisme<sup>18</sup> qui milite en faveur d'un État national spécifique pour les juifs se développe et devient populaire auprès de nombreux juifs bulgares. Selon Moïse Cohen, le succès du sionisme en Bulgarie, est dû principalement au succès du nationalisme bulgare qui sert de modèle, associé à l'antisémitisme ambiant. Voici un court extrait où Moïse Cohen analyse les raisons du succès du sionisme à Philippopolis et en Bulgarie en général :

« Cette exaltation à caractère aigu des Sionistes bulgares, exaltation que les Sionistes d'Occident commencent à trouver exagérée a un motif tout local. Elle a poussé au cœur de nos coreligionnaires à la vue de la prospérité des Bulgares, hier encore simples rayas tous courbés sur la glèbe, aujourd'hui au haut du pavé, reluisants, pleins de morgue et bavant l'injure. Le Juif, naguère supérieur de ce parvenu à tous les points de vue, ne peut digérer ni la prospérité, ni la supériorité, ni l'arrogance du Bulgare. [...] [...] l'antisémitisme à l'état latent qui couve dans ce pays aide aussi à la propagande sioniste. Il est certain que nos coreligionnaires ne jouissent que de nom de leur qualité de citoyens bulgares. » (Rapport annuel 1896-1897<sup>19</sup>)

Les sionistes qui deviennent très vite majoritaires dans le Comité scolaire de Philippopolis s'opposent au programme de l'AIU et à Moïse Cohen lequel témoigne de cet antagonisme dans ce même rapport annuel de 1896-1897 : « L'Alliance sait, sans doute, qu'elle n'est pas en odeur de sainteté parmi les sionistes. Elle représente pour ceux-ci l'idée d'assimilation que les nationalistes abhorrent. » En effet, selon Moïse Cohen, les sionistes du Comité scolaire souhaitent avant tout que l'hébreu qu'ils revendiquent comme leur langue nationale soit enseignée comme langue vivante et même qu'il devienne la langue de scolarisation. Jusque-là, on l'a vu avec le programme de l'AIU, l'hébreu était seulement considéré comme la langue écrite des textes sacrés et devait le rester. Moïse Cohen résiste aux injonctions du Comité scolaire et n'augmente pas le nombre d'heures

<sup>15</sup> Dossier France VIII-F- 15.

<sup>16</sup> Voir dans les fiches du personnel de la base de données de l'AIU : <http://www.archives-aiu.org/aiu/index.htm>.

<sup>17</sup> Voir à ce sujet un témoignage de Moïse Cohen, dans sa lettre du 13 février 1901, qui rend compte d'un jour de vote aux élections législatives, à Philippopolis : « Or dans notre beau pays, vous savez peut-être que les passions électorales sont très violentes. On va voter l'arme en poche ou le gourdin à la main. Les partis ne plaisantent pas : il y va du plat au beurre et de celui qui l'aura. Rien que dans notre bonne ville il n'y a eu dimanche que deux personnes tuées et enterrées hier en grande cérémonie et une vingtaine de blessés plus ou moins grièvement. Il en est de même un peu partout. » (Dossier Bulgarie X-E-68).

<sup>18</sup> Pour rappel : Theodor Herzl convoque le premier congrès sioniste mondial, à Bâle, en Suisse, en 1897.

<sup>19</sup> Dossier France VIII-F- 15.

réservé à l'enseignement de l'hébreu. Cependant il ne peut empêcher que l'hébreu devienne de plus en plus une langue enseignée aussi à l'oral comme une langue vivante. Il écrit, par exemple, dans son rapport annuel de 1897-1898<sup>20</sup> : « On parle on écrit correctement l'Hébreu à l'école. On n'exige pas encore que la langue sacrée devienne la langue usuelle de l'école. Mais cela viendra peut-être. »

L'enseignement plus intensif de l'hébreu est plébiscité par les membres du Comité scolaire et par l'ensemble des enseignants « indigènes » lesquels sont les premiers à militer par tous les moyens à l'extérieur comme à l'intérieur de l'école pour que l'hébreu devienne la langue d'enseignement à l'école. Parmi les élèves aussi, c'est le franc succès. Tous ne veulent plus que de l'hébreu. Voici ce qu'écrivit Moïse Cohen à ce sujet :

« Le sionisme, adopté d'enthousiasme par tous les élèves, (les exceptions sont absolument rares) leur a mis dans l'esprit qu'il n'y a que la langue sacrée, la langue nationale<sup>21</sup>, et l'histoire post-biblique, l'histoire nationale, qui soient dignes d'un effort. On a tellement imbu nos élèves de cette idée, de ce fanatisme, que tout le reste de l'enseignement donné [...] est considéré [...] comme une arme de l'esprit assimilateur de l'Alliance et de l'antisionisme, arme destinée à tenir en échec la renaissance nationale. » (Rapport annuel, 1901-1902<sup>22</sup>)

Très vite au cours des années 1901-1904, le conflit s'envenime sur tous les fronts. Moïse Cohen traduit dans son courrier du 14 février 1902 un article extrait du journal local sioniste, le *Haschofar*, dirigé par Jacob Caleb, « professeur indigène » à l'école de l'AIU et virulent sioniste actif. Dans cet article, Jacob Caleb plaide pour une école juive entièrement dans « la langue nationale » (hébreu), avec un programme qui donne « une instruction nationale » et des enseignants qui rappellent aux enfants « que demain quand ils deviendront grands, ils devront se sacrifier pour leur peuple [...] ». Moïse Cohen n'est plus jamais invité aux réunions du Comité scolaire. Dans sa lettre du 29 juin 1903, il explique que le Comité scolaire réclame les locaux de l'école alors que, selon lui, l'AIU en est propriétaire. A la suite de ce différend, Moïse Cohen, qui est régulièrement menacé de mort, reçoit un garde du corps rémunéré par l'AIU. Une école contiguë à celle de l'Alliance est ouverte par les sionistes à la rentrée de 1903. Les lettres de Moïse Cohen des 2 et 3 novembre 1903<sup>23</sup> rapportent que chaque école est gardée par des sentinelles, que les uns murent le passage aux toilettes basées dans l'école adverse et que les autres abattent la cloison ; la police est requise, puis le consulat, etc. etc. En 1904, Moïse Cohen jette l'éponge et part prendre un poste en Argentine. Yomtob et Oro Semach arrivent et prennent respectivement la direction de ce qu'il reste de l'école de garçons et de l'école de filles ; au bout d'un an ils doivent partir à leur tour. Malgré quelques nouvelles tentatives infructueuses, l'AIU devra se retirer non seulement de Philippopolis mais aussi de toute la Bulgarie dont les communautés juives sont gagnées au sionisme.

## **5. La scolarisation en français ou en hébreu : un enjeu social dans un contexte identitaire bulgare majoritaire et exacerbé.**

La Bulgarie a été le seul pays où, sous la pression des sionistes, l'AIU a été obligée de retirer son dispositif scolaire. L'école de Philippopolis sous le directorat de Moïse Cohen fut le théâtre de luttes violentes prenant souvent des formes paroxystiques<sup>24</sup>, documentant de façon exemplaire les manifestations concrètes de ce type de conflit interne aux communautés. Il est intéressant maintenant de comprendre pour quel ensemble de raisons, cet affrontement eut lieu et pourquoi il porta aussi, de manière si aiguë, sur le choix d'une langue de scolarisation.

L'AIU s'appuyait systématiquement sur les notables des communautés juives (négociants, hommes d'affaires riches et bien établis) et les Comités scolaires étaient composés, en règle générale, de quelques-uns d'entre eux qui acceptaient de gérer les affaires des écoles. A Philippopolis, selon les écrits de Moïse Cohen, les sionistes sont les employés de ces notables. Ainsi Moïse Cohen écrit-il dans sa lettre du 17 mars 1901<sup>25</sup> : « Comme les sionistes sont tous sans exception des jeunes gens employés auprès des non-sionistes ceux-ci

---

<sup>20</sup> *Ibidem*.

<sup>21</sup> Terme souligné deux fois par Moïse Cohen.

<sup>22</sup> Dossier France VIII-F- 15.

<sup>23</sup> Dossier Bulgarie X-E-68.

<sup>24</sup> Voici, par exemple, comment Moïse Cohen juge le comportement des membres du Comité scolaire sioniste qui voulurent à toute force, malgré l'avis du Conseil communal, imposer pour la première fois un « drapeau national juif » lors du bal annuel de 1903 dans l'école de l'AIU, ouvert aux personnalités bulgares et étrangères : « Je tiens à vous dire que je considère depuis samedi mes sionistes d'ici absolument comme des malades, des fous dont le cas relève absolument de la pathologie mentale. [...] J'ai même depuis une certaine indulgence pour eux. On ne garde pas de rancune à des malades. » (Lettre du 23 février 1903).

<sup>25</sup> Dossier Bulgarie X-E-68.

trouvent mauvais que leurs subalternes leur tiennent tête. » Cette affirmation est renforcée par une lettre que Moïse Cohen a reçu du riche négociant Elie Sidi de Philippopolis, en séjour d'affaires à Constantinople, et qu'il transmet aux autorités centrales parisiennes dans son courrier du 26 mars 1901<sup>26</sup>. Depuis six ans, Elie Sidi, non-sioniste, est Président du Comité scolaire de l'école. Dans cette lettre, il apparaît qu'Elie Sidi ne supporterait pas qu'un de ses employés siègeât au Conseil communal<sup>27</sup> élu, qui gère les affaires de la communauté juive :

« Je lui ai répondu d'attendre mon retour mais qu'en tous les cas il [un employé qui demande à être embauché dans l'entreprise d'Elie Sidi] doit prendre bonne note que je n'admettrai jamais un employé qui s'occupe des affaires communales [...]. » (Lettre adressée à Moïse Cohen en date du 20 mars 1901).

C'est pourtant ce qui arrive. Moïse Cohen rend compte de la victoire de la liste sioniste contre la liste antisioniste. La première prend alors tout le pouvoir dans le Comité scolaire à la fin de l'année 1901 (Lettre du 5 janvier 1902<sup>28</sup>), puis dans le Conseil communal, en 1904 (Lettre du 7 mars 1904<sup>29</sup>). Selon Moïse Cohen, cet antagonisme social se traduit aussi sur le plan des idées politiques. Par exemple, les « professeurs indigènes » de sa propre école, tous sionistes, sont, selon lui, plutôt socialistes. A ce sujet, on note que Moïse Cohen se sent autorisé à exprimer explicitement son très fort ressentiment méprisant – « mes rats » - à l'égard de ses collègues lorsque ceux-ci sont convaincus de sympathie socialiste :

« L'état d'esprit de mes professeurs est encore curieux à étudier sous d'autres points de vue : ces messieurs sont aussi plus ou moins socialistes sans se rendre peut-être tout à fait compte de la portée de leurs opinions. Ils parlent capitalisme, prolétariat, main d'œuvre machine et exploitation de la misère ; ils citent Marx et Lassalle. Ils pérorent enfin, avec une conviction aussi inconsciente que dangereuse. Qui sait de quel magister mes rats tiennent ces choses. Leur sionisme serait-il pour quelque chose dans l'inspiration de ces idées subversives ! » (Rapport annuel 1897-1898)<sup>30</sup>.

Il semble que la spécificité du contexte bulgare a joué en faveur de la conversion rapide au sionisme d'une grande partie des membres des communautés juives. Tout d'abord, les luttes au sujet du choix d'une langue de scolarisation hégémonique pour l'école de Philippopolis, c'est-à-dire les luttes au sujet du choix entre le français ou l'hébreu furent d'autant plus acharnées que « la langue du pays », c'est-à-dire le bulgare, avait été presque complètement éliminée par la politique linguistique de l'AIU au profit du français<sup>31</sup>. De ce fait, les affirmations programmatiques maintes fois répétées de la nécessité de l'apprentissage de « la langue du pays » pour pouvoir s'assimiler dans la patrie d'élection<sup>32</sup> paraissaient n'être plutôt que des vœux pieux qui se heurtaient vite à l'objectif fondamental et prioritaire de la francisation. A Philippopolis, l'AIU, en maintenant le bulgare comme « langue auxiliaire » à l'école donnait une indication sur le peu de cas qu'elle faisait de l'objectif d'assimilation. De plus et parallèlement, en imposant le bulgare comme langue nationale, y compris aux minorités vivant sur son territoire, selon le principe qui voulait qu'à une Nation correspondît une langue (Thiesse 2001 : 67-81), la Bulgarie fournit un modèle aux juifs victimes d'un antisémitisme endémique (Benbassa et Rodrigue 2002 : 225-229) : les juifs eux aussi formaient une nation dont l'hébreu était la langue. Enfin, de nombreux juifs étrangers en provenance d'Ukraine, de Russie et de Roumanie, déjà acquis aux thèses sionistes, s'étaient installés en Bulgarie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour fuir les pogroms et les persécutions dont ils étaient victimes. Ils contribuèrent à gagner les juifs des communautés bulgares<sup>33</sup> aux thèses sionistes.

<sup>26</sup> *Ibidem*.

<sup>27</sup> Organe officiel de gestion des communautés juives dans chaque ville, issu de l'organisation en millets sous l'Empire ottoman.

<sup>28</sup> Dossier Bulgarie X-E-68.

<sup>29</sup> *Ibidem*.

<sup>30</sup> Dossier France VIII-F- 15.

<sup>31</sup> Les autorités ottomanes, marocaines ou persanes n'imposèrent pas l'obligation de l'enseignement en turc, en arabe ou en persan comme le firent, pour le bulgare, les autorités du ministère de l'Instruction publique bulgare ; dans l'Empire ottoman, il fallait tout au plus enseigner le turc pour la forme (Omer 2010b : 75-77).

<sup>32</sup> Voir, par exemple, un extrait du texte paru à l'occasion du 35<sup>e</sup> anniversaire de la création de l'AIU : « Faut-il dire aussi qu'à côté des éléments d'histoire générale, de la langue hébraïque et de l'histoire juive, de la géographie et des sciences, l'enseignement de la langue du pays occupe une large place dans les programmes et que la préoccupation dominante du Comité Central, dans la direction des écoles, est de fortifier et de développer dans le cœur des enfants qui lui sont confiés, avec l'attachement pour leur religion, l'amour de la patrie, l'esprit de tolérance, le culte du bien ? » (*BAIU* 1895, 2<sup>e</sup> série, n° 20 : 13).

<sup>33</sup> Rappel : en Bulgarie les communautés juives étaient majoritairement d'origine sépharade (Benbassa et Rodrigue 2002 : 323), alors qu'en Russie et en Ukraine les communautés étaient d'origine ashkénaze, en Roumanie les deux communautés coexistaient. Ce sont les juifs ashkénazes qui furent les premiers propagateurs du sionisme.

Ceux qui, dans les communautés juives bulgares, avaient reçu une instruction, très souvent grâce aux écoles de l'AIU, mais dont le statut social restait encore très modeste, se voyaient sans perspective d'avenir dans un pays qui leur accordait l'égalité des droits civiques en théorie seulement. Ainsi par exemple, les « professeurs indigènes » de bulgare, éternels vacataires, ne pouvaient-ils espérer faire une carrière dans les écoles de l'AIU qui réservaient ses postes aux quelques élèves-instituteurs sortis de l'ENIO, donc les seuls à bénéficier d'une reconnaissance sociale qui les plaçait du côté des notables (Rodrigue 1989 : 56). C'est pour cela aussi que les objectifs du programme de l'AIU furent peu à peu mal perçus et jugés contradictoires. En imposant le français contre le bulgare, l'AIU ne pouvait plus prétendre proposer une éducation favorisant l'occidentalisation des mentalités, seul processus propice, selon elle, à former des citoyens capables de lutter pour leur émancipation civique et leur assimilation harmonieuse, car la Bulgarie avait émancipé les juifs dès l'indépendance. Il eût été bon, au contraire, que les juifs connussent le bulgare pour pouvoir participer avec plus d'efficacité à la vie du nouvel Etat-nation, comme l'AIU, elle-même, le recommandait dans ses textes. Or, l'AIU s'y refusa dans les faits<sup>34</sup> et on comprend alors la position d'un certain nombre de juifs en attente d'une promotion sociale dont Moïse Cohen rapporte le point de vue dans sa lettre du 24 avril 1903 : « Depuis un mois le Haschofar [journal sioniste] poursuit une campagne acharnée contre l'Alliance, campagne tendant à prouver que l'Alliance est une simple mission ayant pour but la propagation de la langue française en Orient.<sup>35</sup> » Pris en tenaille entre l'antisémitisme des Bulgares et la politique de francisation de l'AIU, beaucoup de juifs de la couche sociale moyenne inférieure se tournèrent vers le nationalisme juif et la promotion de l'hébreu comme langue vivante de scolarisation. La spécificité de ce contexte éducatif à revendication identitaire réside dans le fait que l'hébreu n'était pas une langue qui avait petit à petit perdu ses locuteurs comme c'était le cas du breton en France dans les années soixante, mais une langue qui n'était pas parlée du tout dans des usages de communication quotidienne, ni sous une forme parente, ni sous diverses formes dialectales et ce depuis l'an 200 de notre ère selon Alain Dieckhoff (2002).

Ce qui rend l'étude de ce contexte linguistique sur les plans social et éducatif tout de même très intéressant, c'est d'abord la connaissance que l'on a du succès a posteriori de cette revendication identitaire (création d'Israël en 1948) dont les manifestations ont pu sembler sur le moment très extravagantes. Enfin, à une époque où la promotion du plurilinguisme en Europe (Voir le CECRL 2001 : 11) n'était pas du tout à l'ordre du jour, des enseignements disciplinaires et parallèles, au niveau du premier degré, en bulgare, la langue majoritaire du pays, en français, la langue de communication internationale et en hébreu, la langue identitaire revendiquée constituèrent une expérience spécifique très innovante même si, néanmoins, elle était vouée à l'échec du fait de la force colossale des rivalités d'ordre identitaire qu'en cette période on nommait plutôt des rivalités entre causes nationales. Ces très fortes rivalités empêchèrent malheureusement une répartition horaire et curriculaire consensuelle de ces enseignements.

## Bibliographie

Archives de l'Alliance israélite universelle (AAIU) :

- dossier France VIII-F-15
- dossier Bulgarie X-E-68
- dossier Bulgarie XXII-E-153
- dossier Bulgarie XXIII-E-159

1860-1913, *Bulletin de l'Alliance israélite universelle (BAIU)*. Consultable sur : <http://www.jpress.org.il/publications/Bulletin-fr.asp>

ALLIANCE ISRAELITE UNIVERSELLE, 1903, *Instructions générales pour les professeurs*, Paris, [s.n.].

ASLANIAN Dimitrina, 2004, *Histoire de la Bulgarie : de l'Antiquité à nos jours*, Versailles, Trimontium.

BENBASSA Esther avec la collaboration de RODRIGUE Aron, 1992, *Une vie judéo-espagnole à l'Est : Gabriel Arié*, Paris, Cerf.

<sup>34</sup> Gabriel Arié, directeur de l'école de garçons de Sofia (1887-1893), essaya de mettre en place la bulgarisation dans son école (Benbassa et Rodrigue 1992 : 147-148, Omer 2009 : 153-156).

<sup>35</sup> Dossier Bulgarie X-E-68.

- BENBASSA Esther et RODRIGUE Aron, 2002, *Histoire des Juifs sépharades. De Tolède à Salonique*, Paris, Seuil.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 2001, *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*, Paris, Didier. Téléchargeable sur : <[http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework\\_FR.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/Source/Framework_FR.pdf)>
- DALEGRE Joëlle, 2002, *Grecs et Ottomans 1453-1923. De la chute de Constantinople à la disparition de l'Empire ottoman*, Paris, L'Harmattan.
- DIECKHOFF Alain, 2002, « L'invention de l'hébreu, langue du quotidien national » in Denis LACORNE et Tony JUDT (dir.), *La politique de Babel. Du monolinguisme d'Etat au plurilinguisme des peuples*, Paris, Éditions Karthala, p. 261-276.
- KASPI André (dir), 2010, *Histoire de l'Alliance israélite universelle. De 1860 à nos jours*, Paris, Armand Colin.
- LEVEN Narcisse, 1911, *Cinquante ans d'histoire. L'Alliance israélite universelle (1860-1910)*, Paris, Librairie Félix Alcan. Consultable sur : <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k206947v/f1.image>>
- OMER Danielle, 2009, « Trois langues d'enseignement : bulgare, français, hébreu. Le cas de classes primaires d'une école de l'Alliance israélite universelle en Bulgarie (fin du 19e) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 43, p. 145-161. Téléchargeable sur : <http://dhfiles.revues.org/870>.
- OMER Danielle, 2010a, « Contre l'enseignement traditionnel religieux : le choix du français. Le combat de Moïse Fresco, directeur de l'école de l'Alliance israélite universelle à Tanger (1885-1888) », in Dalila MORSLY (dir.), *L'enseignement du français en colonies. Expériences inaugurales dans l'enseignement primaire*, Paris, L'Harmattan, p. 157-173. Téléchargeable sur : <<http://hal.inria.fr/hal-00490466/>>
- OMER Danielle, 2010b, « L'enseignement de "la langue du pays" dans les écoles de l'Alliance israélite universelle (1860-1913) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 45, p. 69-93. Téléchargeable sur : <<http://hal.inria.fr/halshs-00596243/>>
- RODRIGUE Aron, 1989, *De l'instruction à l'émancipation. Les enseignants de l'Alliance israélite universelle et les Juifs d'Orient. 1860-1939*, Paris, Calmann-Lévy.
- THIESSE Anne-Marie, 2001, 1<sup>ère</sup> éd. 1999, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil.
- WEILL Georges, 2000, *Émancipation et progrès. L'Alliance universelle israélite et les droits de l'homme*, Paris, Éditions du Nadir.

